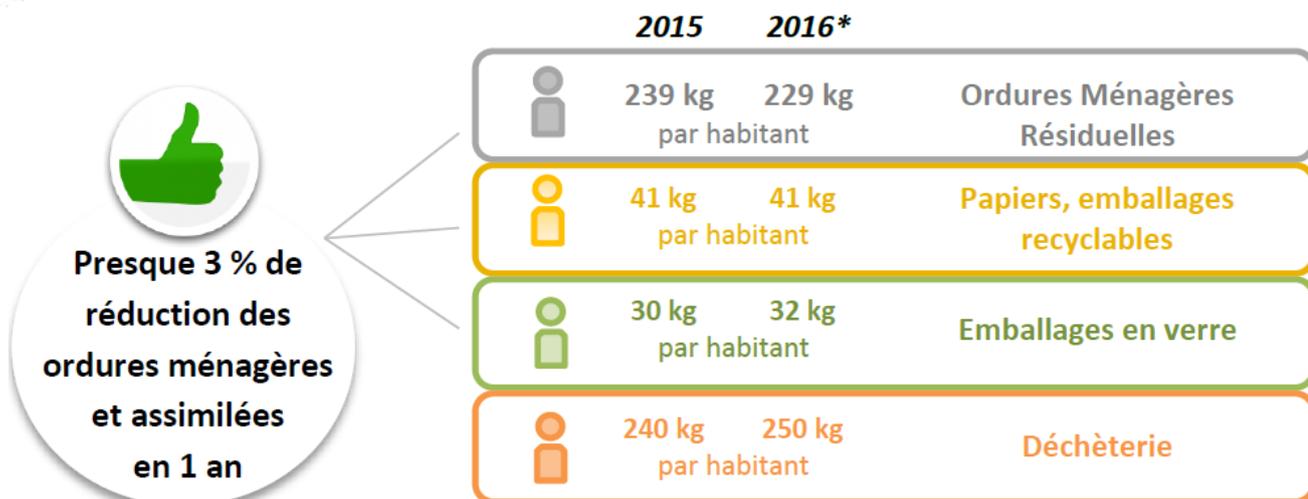


Zoom sur les quantités de déchets collectés



* Extrapolation des données pour 2016

En 2016, les quantités d'ordures ménagères résiduelles incinérées continuent de baisser par rapport à 2015 (-4%), et la collecte des déchets recyclables reste stable.

Des erreurs de tri encore trop présentes !

Sur le territoire, on retrouve 22% d'erreurs dans les bacs à couvercle jaune ou dans les colonnes de tri. C'est-à-dire que plus d'un camion sur cinq transporte jusqu'au centre de tri des déchets non recyclables qui seront triés pour repartir ensuite vers la bonne filière de traitement ! Des kilomètres et des coûts de transport et de traitement qui auraient pu être évités !!

Notamment :

- les déchets recyclables doivent être déposés en vrac dans les bacs jaunes (pas de sacs)
- seuls les emballages plastiques en forme de bouteilles ou flacons sont recyclables et vont donc dans les bacs jaunes (les films, les barquettes, pots de yaourts, et autres objets en plastique sont à déposer dans le bac à couvercle vert)
- en apportant les déchets encombrants, dangereux et toxiques à la déchèterie,
- en faisant preuve de civisme, chaque année des animaux morts sont retrouvés dans les bacs de tri.

Pensez à déposer vos flacons de produits d'hygiène dans le bac jaune, ils sont recyclables !!



Un bilan encourageant pour la collecte du verre !

Grâce à votre geste de tri, la collecte du verre ménager continue de progresser sur le territoire (+8%) ! Chaque emballage en verre déposé dans les colonnes à verre permet la fabrication de nouvelles bouteilles et permet d'économiser de la matière première et de l'énergie ! Continuons les efforts ensemble !

Zoom sur des actions possibles à mettre en place à la maison pour réduire ses déchets

Le SICTOM est engagé dans un programme local de prévention des déchets et a mis en place des actions sur le territoire accessibles à tous :

Près de 30% de nos poubelles sont composés de déchets fermentescibles (épluchures, restes alimentaires,...) qu'il est possible de composter. **A savoir** : chaque année le SICTOM propose des composteurs à prix préférentiels, prochaine campagne au printemps 2017.

Le volume de déchets verts apporté en déchèterie est conséquent sur le territoire, privilégier la tonte mulching ou le broyage de vos déchets de branchages. **A savoir** : le SICTOM propose une subvention pour l'achat de broyeur à végétaux à hauteur de 30 %.

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encore utilisables, privilégier la revente ou le don pour qu'ils soient réemployés **A savoir** : le SICTOM en partenariat avec le Ressourcerie « La Remise » a installé un caisson de réemploi sur la déchèterie des Ancizes Comps.

D'autres actions peuvent être mise en œuvre, ensemble réduisons nos déchets !

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet www.sictom-pontaur-pontgibaud.fr ou contacter le SICTOM Pontaur Pontgibaud sictompontaur-pontgibaud@orange.fr – 04 73 73 16 83